

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate — 3 octobre 2025

Ne laissons pas tomber nos régions ni nos aînés : le Bloc Québécois exige consultation et garanties sur la réforme de Postes Canada

Granby— Le gouvernement fédéral a annoncé une transformation en profondeur des services de Postes Canada. Cette réforme, préparée sans consultation suffisante des Québécoises et des Québécois, suscite de vives inquiétudes. La poste n'est pas un service secondaire : elle est essentielle, notamment pour les aînés, les personnes à mobilité réduite et les citoyennes et citoyens qui vivent dans nos villages et nos régions éloignées.

Au Bloc Québécois, nous avons toujours soutenu le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste. Dans de nombreuses communautés, le bureau de poste est bien plus qu'un point de distribution : c'est un lieu de rencontre, un service de proximité et parfois le seul lien direct avec le reste du pays. Priver ces populations d'un accès local à la poste, c'est risquer d'accroître l'isolement social et de compliquer la vie quotidienne de milliers de personnes.

Nous reconnaissons que Postes Canada doit évoluer pour s'adapter aux nouvelles réalités. Mais cette évolution ne peut et ne doit pas se faire au détriment de nos aînés, des personnes à mobilité réduite et des régions. On ne peut demander à une personne âgée de parcourir des kilomètres, souvent sans moyen de transport adéquat, pour poster une lettre ou récupérer un colis. Les conséquences humaines de fermetures ou de regroupements de services ne se mesurent pas uniquement en chiffres.

Le Bloc Québécois analysera attentivement la réforme annoncée et demande au gouvernement fédéral :

- le maintien immédiat du moratoire sur les fermetures de bureaux de poste tant que des études d'impact complètes n'auront pas été réalisées ;
- l'ouverture d'un processus de consultation publique significatif et transparent incluant les municipalités, les organisations communautaires, les représentants des aînés et des personnes à mobilité réduite ;
- des garanties contractuelles et opérationnelles assurant l'accès à un service postal de proximité dans toutes les régions du Québec ;
- des mesures d'accompagnement pour protéger les citoyens vulnérables pendant toute la période de transition.

« Les bureaux de poste font partie du tissu social de nos communautés. Les décisions qui les touchent doivent être prises avec respect, transparence et consultation. Nous ne laisserons pas tomber nos régions ni nos aînés », déclare le Bloc Québécois.

Madame Andréanne Larouche, députée du Bloc Québécois et Porte-parole en matière de Condition féminine, de l'Égalité des genres et des Aînés ajoute,

« Chaque fois que le gouvernement fédéral tente de centraliser ou de couper dans les services postaux, ce sont nos aînés et nos régions qui paient le prix fort. Je refuse qu'on sacrifie l'accessibilité et la dignité de nos citoyens au nom de calculs budgétaires. Les Québécoises et Québécois méritent d'être consultés et entendus. »

— 30 —

Pour les demandes des médias :

Ruth Potvin

1 514 349-5601